

DÉFILÉ DU 14 JUILLET 2024



VILLE DE
MARSEILLE



DÉFILÉ DU
14 JUILLET
2024



Christophe MIRMAND

Le mot du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la Zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône

« *Citius, altius, fortius – comuniter* ».

« *Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble* ». La devise des Jeux olympiques incarne à merveille l'esprit du 14 juillet, à la fois fête populaire et cérémonie républicaine.

Une fête populaire, puisqu'elle commémore la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Chaque année, cette journée rassemble le peuple et l'armée en une fête civique, alliant défilé militaire et festivités populaires. À quelques jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques, les festivités de 1790 résonnent avec celles de 2024. L'arrivée du Belem dans le Vieux-Port de Marseille, vous vous en souvenez, fut un formidable moment de joie, de musique et de partage, et c'est à Notre-Dame-de-la-Garde que fut marqué le coup d'envoi du relais de la flamme olympique. Marseille bat au rythme des Jeux olympiques et paralympiques et la fête nationale s'inscrit au cœur de cette année festive.

La fête nationale est aussi une cérémonie républicaine, puisqu'elle commémore la prise de la Bastille de 1789. À l'été 1789, la noblesse, le clergé et le tiers-état se rassemblent lors de la réunion des États généraux, puis se proclament Assemblée constituante. Quelques jours après, devant la crainte d'une concentration accrue du pouvoir royal, le peuple s'organise et prend la prison de la Bastille. La prise de la forteresse incarne la victoire du peuple uni contre l'absolutisme : c'est la souveraineté du peuple que nous honorons aujourd'hui, en rendant hommage à nos forces armées.

J'invite donc tous les Marseillais et tous les Français à célébrer ce jour de fête. La fête nationale incarne le temps d'une journée les valeurs qui cimentent la France chaque jour : la liberté, l'égalité et la fraternité. L'incontournable défilé du 14 juillet met à l'honneur les garants de ces principes républicains, qu'il s'agisse de nos policiers, de nos militaires ou de nos marins-pompiers. Ces héros du quotidien s'engagent chaque jour au service de la France. Cette année encore, nous leur témoignons notre reconnaissance.

Consacrée dans la loi, d'un article unique, en 1880, la fête nationale démontre donc d'année en année sa continuité, et illustre l'enracinement de nos valeurs républicaines. Ces valeurs nous façonnent et nous unissent.

Le mot du Maire de Marseille



Benoît PAYAN

En ces moments où le pays, la République, partagent le besoin de se retrouver dans l'unité, dans la fraternité et dans l'égalité qui président à nos valeurs, Marseille a la singulière responsabilité de montrer son visage de concorde et de solidarité. Le 14 juillet est la fête de tous les Français et de toutes celles et tous ceux qui se retrouvent dans les principes fondamentaux de sa Constitution et de son histoire. En 1790, un an après la prise de la Bastille, les Français se retrouvaient au Trocadéro pour une grande fête de la réconciliation et de l'unité, une fête de la fédération. Alors, ils étaient plus de 100 000, réunis avec l'envie de faire ensemble et de construire un pays uni dans sa diversité. En nous réunissant, cette année encore c'est cet héritage de fraternité que nous voulons garder vivace.

Le 14 juillet est également l'occasion de rendre honneur à celles et ceux qui s'engagent pour préserver notre sécurité, notre santé, notre cadre de vie. C'est un moment pour les célébrer, pour les remercier, je veux avoir une pensée particulière pour le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille et la Police municipale, dont je connais l'engagement quotidien sur le terrain. Cet hommage républicain est adressé aux héros du quotidien, ceux qui consacrent leur existence à agir pour l'intérêt général. Ils sont le ciment de la République, celle qui protège et qui unit.

Parler à l'unisson, se retrouver et se réunir pour inventer ensemble notre société en commun, c'est le message de Marseille au monde. Il y a deux mois, ici, sur le Vieux-Port, lors de la cérémonie d'accueil de la Flamme Olympique, Marseille offrait au monde entier le spectacle d'une ville plurielle, forte de sa diversité, une ville qui rassemble et qui se sublime dans le partage. En cet été olympique, nous continuerons de donner vie aux valeurs de l'olympisme qui unissent tous les peuples du monde à chaque édition des Jeux.

Faire ensemble République, c'est célébrer aujourd'hui nos héros, et c'est célébrer ceux qui nous ont précédés dans l'histoire. Dans quelques semaines, nous honorerons ensemble les libérateurs de Marseille et du pays tout entier, qui ont triomphé, en 1944 et en 1945, des obscurantismes et des idéologies de haine et de division. Nous serons au rendez-vous, encore une fois, pour transmettre et défendre l'héritage de ceux qui nous ont précédés avec l'honneur d'être du côté des Justes.

Encore une fois, ce 14 juillet est l'occasion pour la France et pour Marseille de faire preuve d'unité et de se projeter vers un avenir prospère.

Vive Marseille. Vive la République.



**Général de corps d'armée
Thierry LAVAL**

Le mot du gouverneur militaire de Marseille

Entre Olympisme et Libération, le 14 juillet 2024 à Marseille résonne avec une ampleur inédite.

Après l'accueil de la Flamme le 8 mai dernier et avant le coup d'envoi fin juillet des épreuves de voile et de football, Marseille célèbre aujourd'hui la fête nationale sur le Vieux-Port. Les armées bien sûr mais aussi la gendarmerie, les polices municipale et nationale, les marins du bataillon de marins-pompiers de Marseille, les pompiers, douaniers et personnels de l'administration pénitentiaire ainsi que les jeunes du Service militaire volontaire défilent fièrement devant vous sous le regard de nos anciens et de nos porte-drapeaux.

Fin août, Marseille célébrera les 80 ans de sa libération du joug nazi. La 3^e Division, héritière des traditions de la 3^e Division d'Infanterie Algérienne, sera ainsi mise à l'honneur à la fois lors du défilé du 14 juillet mais aussi à travers l'exposition réunissant, pour la toute première fois à Marseille, les peintres officiels des trois armées et de la gendarmerie nationale. Ouverte au public jusqu'en novembre au sein du musée de Notre-Dame de la Garde, cette exposition fera revivre l'action des libérateurs de Marseille, résistants et militaires au cours des combats de fin août 1944.

Je vous souhaite à toutes et à tous une radieuse fête nationale.



SOMMAIRE

ÉDITOS2

PRÉSENTATION DES UNITÉS..... 9

UNITÉS À QUAI DEVANT LA MAIRIE

VELETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE
MARITIME HUVEAUNE..... 12

MUSIQUE DES PARACHUTISTES 14

DÉFILÉ AÉRIEN

FORCES AÉRIENNES DE GENDARMERIE NATIONALE..... 18

BASE AÉRIENNE 113 – ESCADRON AQUITAINE..... 20

DÉFILÉ À PIED

ÉTAT-MAJOR DE LA 3^e DIVISION..... 24

GENDARMERIE NATIONALE – RÉGION PACA..... 26

ÉCOLES DE L'INFANTRIE DE DRAGUIGNAN..... 28

CELLULE CYNOTECHNIQUE INTERARMÉES..... 30

PRÉPARATIONS MILITAIRES MARINES RATTACHÉES
AU COMMANDEMENT DE LA MARINE À MARSEILLE..... 32

BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE 34

CADETS MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE 36

BASE AÉRIENNE 701 – ÉCOLE DE L'AIR 38

CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES 40

SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE – ANTENNE DE MARSEILLE..... 42

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS..... 44

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE..... 46

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENAIRES DE MARSEILLE..... 48

DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES DE MARSEILLE 50

POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE..... 52

LES PIONNIERS DU 4^e RÉGIMENT ÉTRANGER..... 56

1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER..... 58

DÉFILÉ MOTORISÉ

GARDE RÉPUBLICAINE..... 62

GENDARMERIE NATIONALE – RÉGION PACA
GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DES BOUCHES-DU-RHÔNE 64

1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE 66

25^e RÉGIMENT DU GÉNIE DE L'AIR 68

4^e RÉGIMENT DU MATÉRIEL..... 70

POLICE NATIONALE - COMPAGNIE MOTOCYCLISTE
ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE..... 72

UNITÉ MOTOCYCLISTE ZONALE
DE LA DIRECTION ZONALE DES CRS SUD 74

POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE..... 76

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PENITENAIRES DE MARSEILLE..... 78

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS..... 80

BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE 82

SAUT PARACHUTISTES

11^e BRIGADE PARACHUTISTE 88

LES VOIX INCONTOURNABLES
DU 14 JUILLET À MARSEILLE 90

PRÉSENTATION DES UNITÉS

À QUAI DEVANT LA MAIRIE



VEDETTE CÔTIÈRE DE SURVEILLANCE MARITIME (VCSM) HUVEAUNE

Présentation globale de l'unité

La VCSM Huveaune est une unité spécialisée de la gendarmerie mise pour emploi auprès de la Marine nationale. Elle fait partie des 7 unités du groupement de la gendarmerie maritime de la Méditerranée.

Historique de l'unité

Livrée à Lorient en 2006 à la Marine nationale pour être cédée aussitôt à la gendarmerie maritime, elle a été admise au service actif après avoir obtenu sa qualifica-

tion opérationnelle. Cette unité dépend de la compagnie de gendarmerie maritime de Marseille, placée sous le commandement du groupement de gendarmerie maritime de la Méditerranée à Toulon.

Missions de l'unité

Parmi les différentes missions qui lui sont dévolues : surveillance maritime des côtes méditerranéennes, contrôle de la circulation maritime commerciale, contrôle de la navigation de plaisance, lutte contre l'immigration



clandestine, lutte contre tous trafics illicites par voie maritime (armes, stupéfiants, contrebande), police des pêches dans les eaux territoriales françaises, lutte contre les pollutions maritimes, s'assurer du respect des arrêtés préfectoraux pris par le préfet maritime dans les zones de navigation sous sa juridiction, enquêtes judiciaires maritimes (crimes ou délits commis en mer, accidents maritimes, accidents de plongée...).

En tant que bâtiment d'Etat, la vedette Huveaune s'intègre parmi les moyens de secours et d'assistance.

Nom de l'autorité à bord

Adjudant-chef Nicolas DIGNOCOURT, Commandant de la VCSM Huveaune.

Équipage

9 hommes et femmes soit, un commandant, un second, deux navigateurs, un chef mécanicien, deux mécaniciens, un électricien et un personnel de pont.



MUSIQUE DES PARACHUTISTES



Présentation globale de l'unité

Implantée géographiquement dans la garnison de Toulouse au cœur du grand Sud-Ouest, elle apporte son soutien aux cérémonies militaires et diverses célébrations patriotiques rythmant la vie des grandes unités, en particulier au sein de la 11^e Brigade Parachutiste, confortant ainsi son rôle d'ambassadrice des troupes aéroportées.

Historique de l'unité

La musique militaire de Toulouse, dont les origines remontent à 1888 aura connu, en plus d'un siècle, diverses appellations et de nombreuses restructurations. En 1999, la musique de Toulouse figure parmi les six formations musicales militaires professionnelles de l'Armée de Terre et prend, de par sa localisation géographique, l'appellation de Musique de la région Terre Sud-Ouest. Le 1^{er} Janvier 2011, elle est placée sous le commandement immédiat du Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre (CMMAT). Cette formation prend alors le nom de Musique des Parachutistes. Depuis le 1^{er} septembre 2016, cette formation est placée sous l'autorité du commandement des musiques de l'armée de terre (COMMAT) et de son chef de corps.



Missions de l'unité

Elle réalise, des concerts de tout type pour des soirées de gala au profit d'associations caritatives, telles que Terre Fraternité, la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre ou Entraide Para visant à aider les blessés de nos armées. Parallèlement à la formation «Orchestre d'Harmonie», la Musique des Parachutistes possède une large déclinaison d'ensembles plus restreints, permanents ou éphémères, qui permettent de s'adapter à tous types d'événements.

Sa participation à de grands festivals nationaux ou internationaux, et ses nombreux partenariats avec l'Éducation Nationale, les classes de défense et les conservatoires de musique, font de cette formation un acteur majeur de rayonnement pour des forces armées.

Nom de l'autorité défilante en tête

Lieutenant Thomas LARRIEU, Chef de musique.

Effectif sur les rangs

40 musiciens.

DÉFILÉ AÉRIEN

FORCES AÉRIENNES DE GENDARMERIE NATIONALE

Présentation globale de l'unité

Les hélicoptères de la Force Aérienne Gendarmerie Sud à Hyères sont employés, tant en police administrative, qu'en police judiciaire, en capacité de recherches ou secours à personnes, voire en mode de transport rapide dans le cadre des interventions les plus sensibles. Ils représentent la réponse la plus haute sur le spectre de l'intervention spécialisée et des moyens spéciaux aériens (hélicoptères et drones) de la Région.





BASE AÉRIENNE 113 – ESCADRON AQUITAINE



Présentation globale de l'unité

L'Escadron de Transformation Rafale (ETR) «Aquitaine» est une unité de combat de l'Armée de l'Air et de l'Espace volant sur Dassault Rafale, stationnée sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier-Robinson.



Historique de l'unité

- **1958-1974** : création de la 92^e Brigade de Bombardement, formée le 12 décembre 1958 sur la Base aérienne 135 de Cognac.
- **1961** : Migration de l'escadron sur la Base aérienne 106 Bordeaux-Mérignac.
- **1978-1991** : Désignation du Centre d'Instruction des Forces Aériennes Stratégiques (CIFAS) 328 Aquitaine.
- **1991** : Migration de l'escadron sur la Base aérienne 113 Saint-Dizier-Robinson.
- **2001-2006** : Le CIFAS devient le Centre d'Instruction Tactique (CITAC)-Aquitaine.
- **2016** : Désignation Escadron de Transformation Rafale (ETR) Aquitaine.

Missions de l'unité

L'escadron a pour mission principale la formation des pilotes ainsi que des navigateurs de l'Armée de l'Air et de l'Espace, et de la Marine nationale sur l'avion Rafale B. Il a pour autre mission de soutenir les exportations du Rafale en formant les clients étrangers à l'aéronef (Stagiaires Croates, Egyptiens, Qataris, Indiens, Grecs...). L'ETR gère également l'équipe du Rafale Solo Display (RSD).

Nom de l'autorité défilante en tête

Capitaine Bertrand BUTIN, pilote de chasse du Rafale Solo Display.

DÉFILÉ À PIED



ÉTAT-MAJOR DE LA 3^e DIVISION

Présentation globale de l'unité

La 3^e division a été créée le 20 juin 2016, le général de division Rémy CADAPEAUD la commande depuis septembre 2022. Ses 3 brigades de combat et ses 3 régiments spécialisés sont répartis dans toute la France, mais son état-major est à Marseille, au quartier Rendu. Le général de brigade Pierre-Olivier MARCHAND commande l'état-major depuis août 2021. La 3^e division est forte de 25 000 hommes.

En temps de paix, la division est responsable de l'entraînement de ses unités subordonnées pour les maintenir en permanence prêtes à l'engagement. En temps de

crise ou de conflit, l'état-major devient un poste de commandement chargé de commander les brigades de combat, de leur fournir des appuis renseignement, feux et logistique.

En 2023, l'exercice interalliés ORION, plus gros exercice simulant un conflit de haute intensité depuis 30 ans a permis d'engager et de contrôler l'aptitude opérationnelle de la 3^e division. La division marseillaise a confirmé en 2023 son expertise opérationnelle, déjà constatée en 2021 lors d'un contrôle aux Etats-Unis.

La 3^e division est fidèle à sa devise, «Un seul but : la Victoire !».



Historique de l'unité

La 3^e division hérite des traditions de la 3^e division d'infanterie algérienne (3^e DIA), commandée par le général de Monsabert, qui libéra Marseille en 1944. Entre 1944 et 2024, cette grande unité a pris différentes appellations, 3^e division blindée, 3^e brigade mécanisée enfin, 3^e division. Ces grandes unités ont toujours conservé l'insigne d'origine de la 3^e DIA. Cet insigne représente la Victoire de Cirta (Constantine), avec trois croissants bleu, blanc, rouge, symbolisant ses trois régiments de tirailleurs 3^e et 7^e RTA et 4^e RTT¹. Avec ses 4 citations à l'ordre de l'armée, elle est, avec la 1^{re} division française libre, la division française la plus décorée de la Seconde Guerre mondiale.

Missions de l'unité

La 3^e division est responsable d'un espace géographique englobant l'Indopacifique, l'Afrique à l'exception de l'Afrique du nord, le Golfe Arabo Persique et l'Amérique Latine. En cas de crise dans ces régions elle doit, aux ordres d'un état-major interarmées de théâtre, armer un état-major de composante terrestre et engager au moins une brigade.

Nom de l'autorité défilante en tête

Général de division Rémy CADAPEAUD, commandant la 3^e division.

Effectif défilant

45 militaires de l'état-major de la 3^e division, de la 3^e compagnie de Transmissions divisionnaire et de l'unité de protection et de réserve des détachements du 1^{er} REC et du 2^e REI.

¹3^e et 7^e Régiment de Tirailleurs Algériens et 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens



GENDARMERIE NATIONALE – RÉGION PACA



Présentation globale de l'unité

Héritière de 8 siècles d'histoire depuis la Maréchaussée, la Gendarmerie nationale est une force armée chargée de missions de sécurité publique. Forte d'environ 4500 gendarmes départementaux en région PACA, de moyens spécialisés aériens, nautiques, cynégétiques, d'intervention et d'investigations judiciaires entre-autres, la gendarmerie est présente sur 95% du territoire national et protège plus de 50% de la population dans sa zone de compétence.

Elle est ici représentée par :

Nom de l'autorité défilante en tête :

Lieutenant-colonel Stéphane MOREL, commandant la cellule coopération partenariat de l'état-major RGPACA.

Effectif défilant :

LA GARDE AU DRAPEAU : commandée par un officier du Groupement de Gendarmerie Départementale des Bouches-du-Rhône et constituée de 6 militaires du Groupement et de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Marseille.

UN PELOTON MIXTE : commandé par un officier du Groupement des Bouches du Rhône et constitué de 3 sous-officiers supérieurs et 18 sous-officiers issus des différentes formations régionales.





ÉCOLE DE L'INFANTERIE DE DRAGUIGNAN

Présentation globale de l'unité

L'école de l'infanterie est intégrée au sein des écoles militaires de Draguignan et subordonnée au pôle formation de la direction des ressources humaines de l'armée de terre. Elle est composée de deux directions. La direction des études et de la prospective en charge de la rédaction des références doctrinales, de l'équipement des fantassins et de la cohérence des structures des régiments d'infanterie. Le deuxième pilier de l'école est en charge de la formation des cadres de contact allant du caporal-chef de groupe au futur commandant d'unité. Cela représente en moyenne par an une soixantaine de stages pour environ deux mille stagiaires formés sur des périodes allant de quinze jours à 11 mois. Le Général Pascal GEORGIN commande l'école de l'infanterie depuis le 1^{er} août 2023.

Historique de l'unité

L'école de l'infanterie de Draguignan est issue de l'école d'application de l'infanterie qui a été basée à Montpellier jusqu'en 2010.

Missions de l'unité

L'école de l'infanterie assure la cohérence des référentiels doctrinaux, des structures des régiments et des formations des cadres.

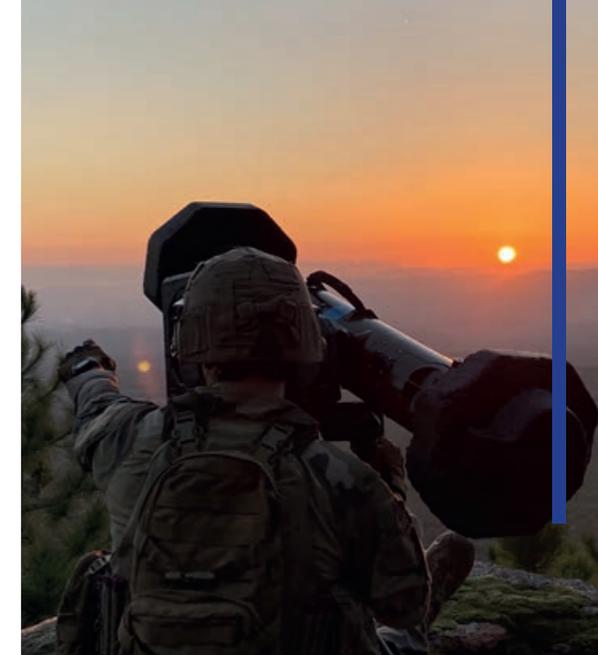
Nom de l'autorité défilante en tête :

Lieutenant-colonel Sébastien BERGER commandant la division de formation des sous-officiers de l'école de l'infanterie.



Effectif défilant

Le lieutenant-colonel Sébastien BERGER suivi du drapeau de l'école de l'infanterie dont la garde est assurée par les lieutenants de la division d'application puis du capitaine Fabien MARCINIACK commandant la troisième compagnie de la division de formation des sous-officiers, son fanion et dix-huit stagiaires de la spécialité « combat Griffon » avec leur encadrement. Ces dix-huit stagiaires terminent leur brevet militaire du premier niveau la semaine prochaine après environ un an d'instruction répartie entre une formation générale dispensée à l'école nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent-l'École et une formation de spécialité suivie à l'école de l'infanterie de Draguignan. Dans deux semaines ils rejoindront leurs régiments répartis au sein de la 6^e brigade légère blindée et de la 9^e brigade d'infanterie de marine pour commander leur groupe de combat. Dès lors, ils seront prêts à partir à la tête de leur groupe sur n'importe quel théâtre d'opération.





CELLULE CYNOTECHNIQUE INTERARMÉES



Présentation globale de l'unité

Les régimes cynotechniques sont répartis dans différents régiments de la zone Sud. Ils sont placés aux ordres de la cellule cynotechnique de l'EMZD-Sud de Marseille. Au total la zone de défense Sud est armée par plus de 150 hommes et chiens.

Missions de l'unité

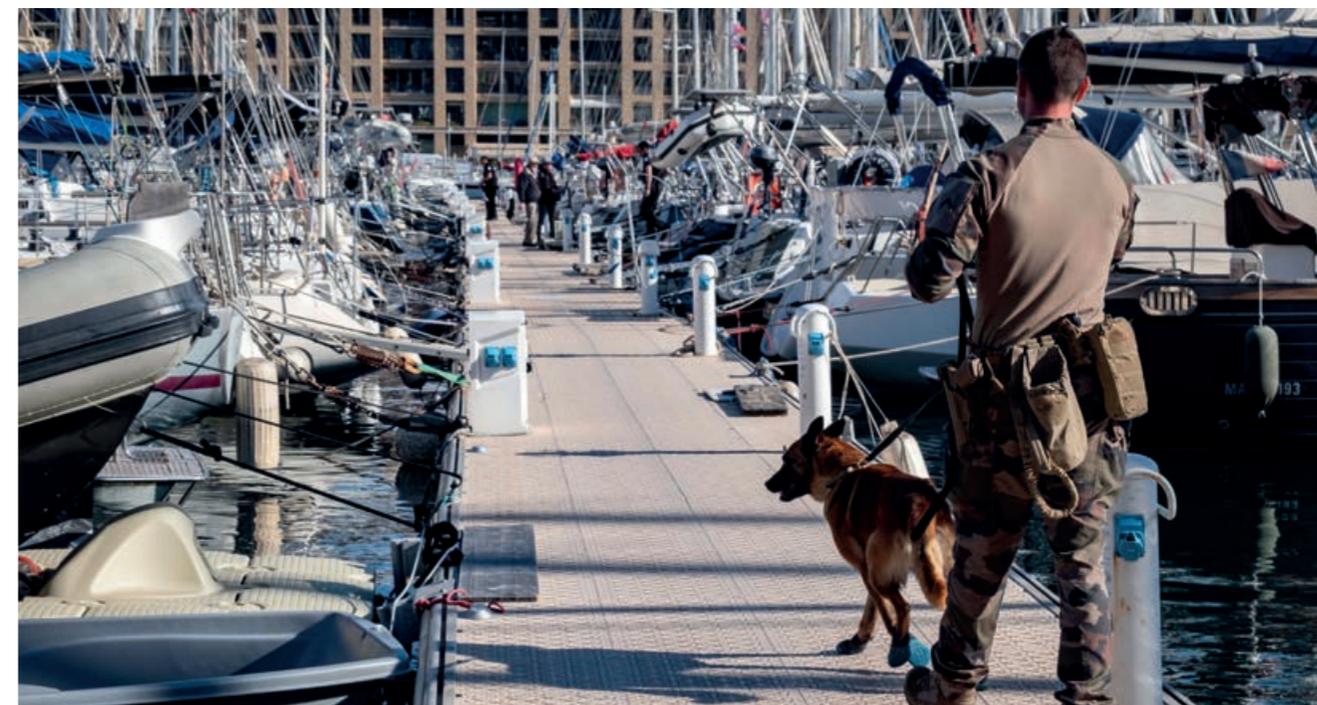
La mission prioritaire de ces fantassins et de leurs chiens est de participer quotidiennement à la protection des installations militaires. Au cours de l'année 2023-2024, les équipes se sont particulièrement distinguées par leur professionnalisme dans leur emploi en unité, sur le territoire national comme en missions extérieures.

Nom de l'autorité défilante en tête

Adjudant Thibault CHRETIEN, chef de peloton du 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Effectif défilant

Les équipes cynotechniques présentes proviennent des cynogroupes du 1^{er} Régiment de Chasseurs d'Afrique à Canjuers, de la Base École - 2^e Régiment d'Hélicoptères de Combat au Cannet-des-Maures, du 9^e Régiment de Soutien Aériomobile de Montauban et des Écoles militaires de Draguignan.





PRÉPARATIONS MILITAIRES MARINE RATTACHÉES AU COMMANDEMENT DE LA MARINE À MARSEILLE

Présentation globale de l'unité

Le commandement de la Marine (COMAR) est stationné sur le site des catalans dans le 7^e arrondissement de Marseille. Il a sous sa responsabilité quinze départements allant des Bouches-du-Rhône aux Pyrénées Orientales. Il est commandé par le vice-amiral Lionel MATHIEU. Parmi ses missions, COMAR a sous sa responsabilité dix centres de préparation militaire marine (PMM). Les PMM ont pour mission de faire découvrir à des jeunes femmes et hommes de 16 à 21 ans les métiers et l'univers de la Marine nationale à travers un cycle de formation répartie sur l'année

scolaire, de septembre à juillet. Au cours de leur année, ils auront l'opportunité de passer cinq jours sur la base navale de Toulon pour échanger avec des marins embarqués et découvrir les bâtiments de la Marine nationale. À l'issue de ce cursus de formation, ils auront l'opportunité de passer le permis côtier. Les PMM permettent de faire découvrir la Marine nationale dans des communes éloignées de la mer grâce à la présence des stagiaires, en uniforme, lors de cérémonies mémorielles, activités cohésion, etc. Les villes de Marseille et Aix-en-Provence accueillent les deux PMM des Bouches-du-Rhône.



Historique de l'unité

Le site militaire dit du Pharo, à la pointe des Catalans, est créé en 1841 et s'est développé par des constructions militaires successives tout au long du XIX^e et XX^e siècles. C'est en 1961 que sont rassemblés les organismes de la Marine nationale à Marseille sur le site du Pharo.

Missions de l'unité

Missions de défense

- Défense maritime du territoire : entretenir des relations avec les différents acteurs locaux pour faciliter la coordination en temps de crise ;
- Protection défense des installations et moyens de la Marine nationale du site des Catalans.

Missions de soutien des forces

- Préparation et organisation des escales dans le port de Marseille, des bâtiments militaires français et étrangers ;
- Avec l'aide des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), organiser le recrutement des stagiaires PMM et PMS, leur formation et leur encadrement.

Missions de représentation

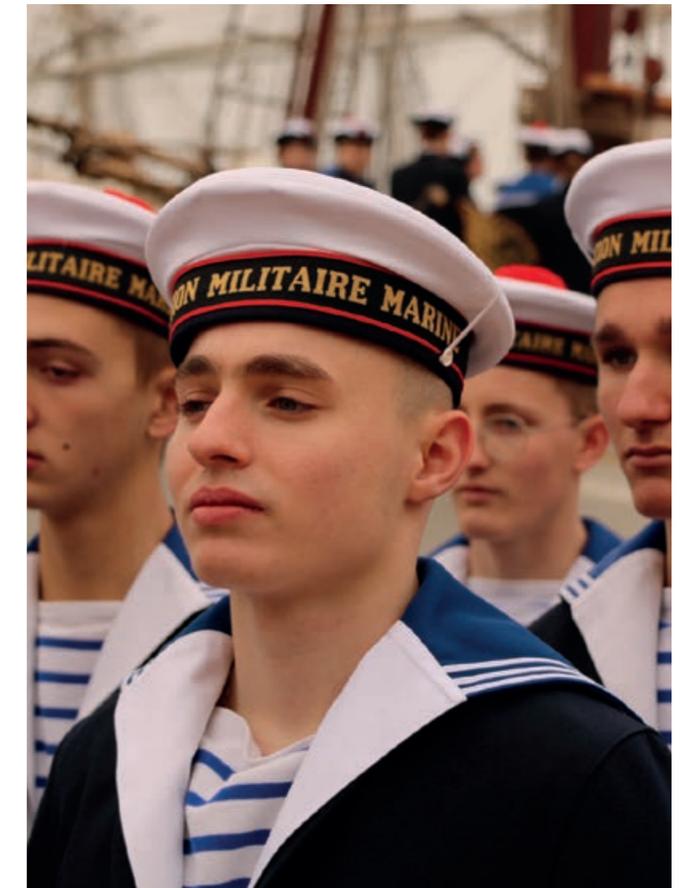
- Du commandant d'arrondissement maritime : COMAR est le représentant local du commandant de l'arrondissement maritime Méditerranée auprès des autorités civiles et militaires.
- Organisation et coordination des actions de rayonnement de la Marine dans les 15 départements sous l'autorité du COMAR.

Nom de l'autorité défilante en tête

Lieutenant de Vaisseau® Cyril, chef des PMM zone Est.

Effectif défilant

Le bloc est constitué des cadres et des stagiaires des PMM Marseille et Aix-en-Provence.



BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE (BMPM)

Présentation globale de l'unité

Plus grande unité de la Marine nationale, le bataillon de marins-pompiers de Marseille est composé de plus de 2500 militaires et 150 civils qui sont commandés par le vice-amiral Lionel MATHIEU. Cette unité militaire a la particularité d'être notamment placée pour emploi sous l'autorité du Maire de Marseille. Depuis 1939, les marins-pompiers de Marseille assurent la protection des Marseillaises et des Marseillais, viennent en renfort des sapeurs-pompiers partout en France et régulièrement à l'étranger. Cette année 2024 est particulière pour le Bataillon, elle marque les 85 ans de la création de l'unité, l'accueil de la flamme olympique et d'épreuves olympiques dans la Ville de Marseille. Le BMPM porte, cette année, le dispositif «secours-santé», propre aux grands événements en garantissant une réponse opérationnelle couvrant l'ensemble des risques et des menaces. Les marins-pompiers s'y sont préparés depuis des mois via des exercices grandeur nature toujours au plus proche de la réalité.



Création de l'unité

Le 28 octobre 1938, un feu important se déclare dans le magasin des Nouvelles Galeries situé sur la Canebière, la virulence de l'incendie conduit à l'envoi de renforts venus de la compagnie des marins-pompiers de Toulon. Au total 73 victimes sont à déplorer, cette tragédie a donné naissance au décret-loi du 29 juillet 1939 qui porte la création du BMPM.

Missions de l'unité

Composé de 17 centres d'incendie et de secours intramuros, le BMPM est chargé de la prévention et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire de la Ville de Marseille. L'unité intervient également sur 4 sites à l'extérieur de la ville, dont l'aéroport Marseille-Provence, la société Airbus Helicopters ainsi que les bassins du grand port maritime de Marseille. En 2023, 122000 interventions ont été réalisées soit environ 335 par jour ; plus de 80% d'entre

elles sont des missions de secours à personnes, le reste étant réparti entre les missions de lutte contre les incendies et les interventions diverses. À ces missions s'ajoutent les actions relatives à la prévention des risques incendie et de panique.

Nom de l'autorité défilante en tête

Capitaine de frégate Guillaume, directeur de l'enseignement de l'école des marins-pompiers de la Marine (EMPM).

Effectif défilant

Le détachement des troupes à pied du BMPM est composé du porte-drapeau et de sa garde, d'une compagnie de deux sections constituées par les élèves de l'EMPM et d'une compagnie constituée d'une section de Cadets du Bataillon et d'une section de Jeunes marins-pompiers de Marseille. Dix engins opérationnels du BMPM participeront par ailleurs au défilé motorisé.



CADETS MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE



Présentation globale de l'unité

La structure des cadets des marins-pompiers a été créée par délibération du conseil municipal en 2011. Sa mise en œuvre est encadrée dans une convention signée conjointement avec le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille. Ce programme est la déclinaison au niveau du Bataillon et de la Ville de Marseille du dispositif des cadets de la défense créé dans le cadre du plan ministériel d'égalité des chances de 2007. Cette initiative transcrit la volonté de la Ville de Marseille et du Bataillon de marins-pompiers de renforcer les liens entre l'unité et la population marseillaise. La promotion 2023/2024 est la XIII^{ème} promotion des cadets. Composée de 43 cadets, la moitié défilera. Cet événement clôt leur année et ils sont fiers de défilier devant leurs familles et les Marseillais.

Objectifs du programme

- Permettre aux jeunes de découvrir le métier de marin-pompier, les valeurs citoyennes et l'univers militaire.
- Devenir ambassadeur dans les cités en contribuant à la prévention de la délinquance et les violences urbaines notamment à l'égard des marins-pompiers.
- Contribuer localement à la cohésion sociale par des contacts entre jeunes de milieux différents à travers les activités.
- Favoriser leur insertion professionnelle : les cadets en apprenant les valeurs comme la discipline, le respect de la hiérarchie, s'intègrent mieux dans la société par la suite.

Effectif sur les rangs

39 collégiens marseillais de 14 à 16 ans en classe de 3^e. Volontaires et motivés, ils sont originaires de l'ensemble des huit secteurs de Marseille.



BASE AÉRIENNE 701 – ÉCOLE DE L'AIR

Présentation globale de l'unité

Implantée sur le territoire salonais depuis 1937, la Base aérienne 701 «Général Pineau» s'étend sur 450 hectares répartis entre Salon-de-Provence et Lançon-Provence. Elle dispose de trois pistes en herbe et d'une piste goudronnée. Le parc aéronautique est composé d'une quarantaine d'aéronefs allant de l'Alphajet, à l'Extra 300 en passant par les Cirrus SR22 ou les planeurs. Le site compte environ 2000 militaires et civils et regroupe de nombreuses unités notamment le Centre de formation aéronautique militaire initiale, le Centre d'initiation et de formation des équipages drones, les Équipes de présentation de l'armée de l'Air et de l'Espace. Elle abrite également l'École des commissaires des armées et l'École de l'air et de l'espace. L'École de l'air et de l'espace forme tous les officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace. En mai 2023, la BA701 a accueilli le Meeting national de l'air organisé à l'occasion des 70 ans de la Patrouille de France.

Historique de l'unité

- **1933** : Décret de création de l'École de l'air.
- **1935** : L'École de l'air s'installe à Versailles. La première promotion prend le nom de «capitaine Guynemer» et l'école adopte sa devise «Faire face».
- **1937** : L'École de l'air s'installe à Salon-de-Provence.
- **1939-1945** : L'École de l'air est sujette à des mutations durant la guerre.

- **1946** : L'École de l'air regagne Salon-de-Provence. La reconstruction des bâtiments, partiellement détruits, se poursuit.
- **1964** : La base école prend définitivement le nom de Base aérienne 701.
- **1992** : La Base aérienne 701 est baptisée du nom du «Général Pineau».
- **2002** : Le Centre de recherche de l'armée de l'air (CREA) s'installe progressivement au sein de la base avec l'arrivée des premiers membres du personnel.
- **2013** : L'École des commissaires des armées ouvre officiellement ses portes sur la base.
- **2019** : L'École de l'air devient un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement.
- **2021** : L'École de l'air prend l'appellation École de l'air et de l'espace.



Missions de l'unité

Une mission de transmission : tous les futurs équipages de l'armée de l'Air et de l'Espace réalisent leurs premiers vols militaires d'instruction à Salon-de-Provence.

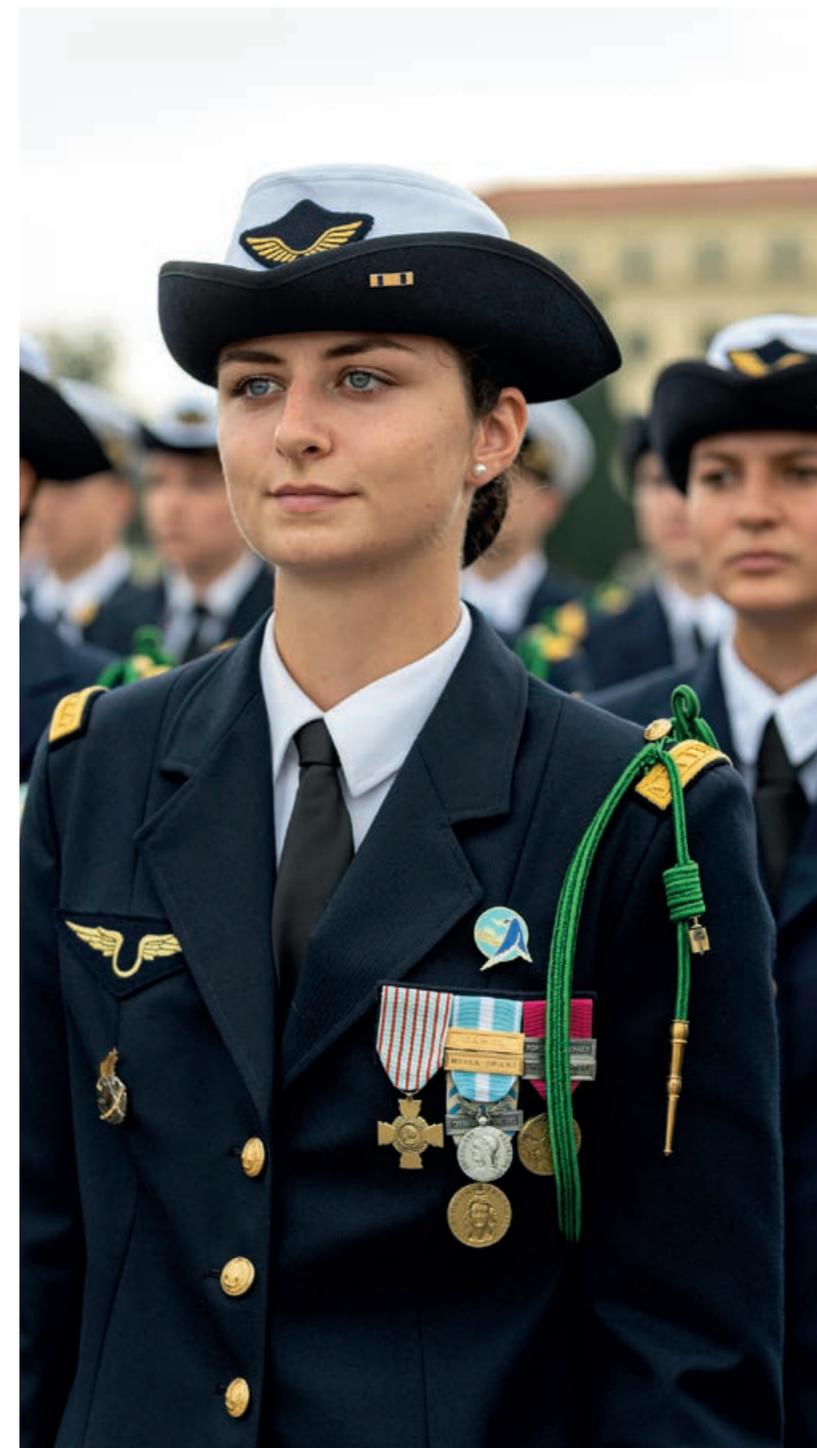
Une mission de rayonnement : la base aérienne est le lieu de stationnement et d'entraînement de la Patrouille de France et de l'Équipe de voltige de l'armée de l'air, dont la renommée est mondiale.

Nom de l'autorité défilante en tête

Commandant Emilien MARTINOD, chef de brigade à la BA701.

Effectif sur les rangs

Une compagnie avec une section BA 701 et une section EAE.





10^e CENTRE MÉDICAL DES ARMÉES (CMA)

Présentation globale de l'unité

Unité du service de santé des armées dont la devise est «Votre vie, notre combat», elle est commandée par le Médecin en chef Thibaut PROVOST-FLEURY. Son échelon commandement se situe au sein de la caserne Audéoud. Doté de vingt et une antennes de toutes armées (Légion étrangère, armée de terre, armée de l'air et de l'espace, Gendarmerie nationale) qui s'étendent sur six bases de défense et couvrent 30 000 km², le 10^e CMA est armé de près de 500 agents qui soutiennent 35 000 militaires, gendarmes et civils du Ministère des Armées. Le personnel du 10^e CMA est déployé en opération extérieure ainsi que sur le territoire national tout au long de l'année. Plus de 100 hommes et femmes ont été projetés en mission en 2023, soit un quart de son effectif. Le 10^e CMA a notamment participé cette année à l'évacuation des ressortissants français au Soudan.

Historique de l'unité

Le service de santé des armées a été créé par Louis XIV le 17 janvier 1708 et officialise une organisation étatique visant à assurer la cohérence du système de prise en charge des blessés et des malades militaires. Depuis, le service de santé des armées a sans cesse proposé des

solutions conceptuelles ou matérielles pour porter sur le champ de bataille toutes les possibilités offertes par la médecine. Il est parvenu à construire une chaîne de prise en charge cohérente et continue en s'adaptant sans cesse aux besoins des forces.

Missions de l'unité

Le 10^e CMA œuvre au quotidien pour les militaires des armées en assurant des soins et des consultations médicales à leur profit. Il assure la préparation médicale des personnels avant projection et le suivi médical au retour de celle-ci, tout en soutenant les activités, exercices et déploiements à l'étranger au plus près des forces armées.

Nom de l'autorité défilante en tête

Médecin-Chef Thibaut PROVOST-FLEURY, commandant du 10^e CMA.

Effectif défilant

Deux sections composées principalement par les personnels du 10^e CMA. Renforcées par le centre d'épidémiologie et de santé publique (CESPA), l'établissement de ravitaillement sanitaire (ERSA) et l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Laveran.



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE ANTENNE DE MARSEILLE



Présentation globale de l'unité

Le Service Militaire Volontaire (SMV) s'adresse à de jeunes français de métropole et de l'étranger, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et exclus du marché de l'emploi. Le dispositif de formation du SMV repose sur 3 piliers : la «militarité» qui permet d'inculquer aux volontaires des compétences individuelles, le volontariat dont ils font preuve en adhérant au programme et le partenariat avec les acteurs majeurs de l'accompagnement social. L'antenne SMV de Marseille se situe au quartier Rendu. Elle accueille chaque année 100 jeunes volontaires motivés pour sortir de leur quotidien, trouver des repères et prendre un nouveau départ vers la vie active.

Historique de l'unité

Suite aux annonces du Président de la République le 2 septembre 2021 à Marseille, une antenne du SMV voit le jour dans la cité phocéenne. Elle est commandée par le Capitaine Fanny GLATZ. Cette antenne est rattachée au Centre du Service militaire volontaire d'Ambérieu-en-Bugey, dirigé par le Lieutenant-colonel Nicolas MADRIGAL.

Nom de l'autorité défilante en tête

Capitaine Fanny GLATZ, cheffe de l'antenne du SMV.

Effectif défilant

23 jeunes militaires volontaires.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

Présentation globale de l'unité

Académie du modèle français de sécurité civile, l'ENSOSP assure la formation de tous les officiers de sapeurs-pompiers de France. Elle forme 6000 officiers de sapeurs-pompiers par an. À l'issue de leur formation, articulée autour de la gestion de crise, du commandement opérationnel, des interventions face aux risques technologiques et de l'encadrement, ces officiers commanderont les 250 000 sapeurs-pompiers de France, femmes et hommes, professionnels et volontaires, qui sont le premier maillon de la chaîne de l'urgence et du secours. L'école est un acteur de premier plan de la formation, de l'innovation et de la recherche dans le domaine de la sécurité civile aux niveaux national, européen et international. Face à la montée en puissance et à la récurrence des situations de crises naturelles ou technologiques, l'ENSOSP conforte sa place de leader dans la formation interservices et interministérielle en matière de résilience des territoires.

Historique de l'unité

L'École nationale supérieure des sapeurs-pompiers (ENSSP) a été créée en 1977. Implantée à Nainville-les-Roches, dans l'Essonne, elle ouvre ses portes début janvier 1979. Elle prendra le nom d'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers en 1986. Le décret du 7 juin 2004 transforme l'ENSOSP en établissement public national à caractère administratif. Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de la sécurité civile. Une antenne de l'ENSOSP est créée à Aix-en-Provence en 2004 puis est complètement délocalisée le 1^{er} septembre 2007 et est inaugurée par le président de la République le 17 mars 2011.



Missions de l'unité

La formation des officiers de sapeurs-pompiers, la formation des élus, des fonctionnaires, des cadres des entreprises, des experts français ou étrangers en gestion de crise, l'animation du réseau des écoles de sapeurs-pompiers sur le territoire, la recherche, les études, l'évaluation, la prospective, la veille technologique ainsi que la diffusion de l'information en matière de sécurité civile et le développement de la coopération internationale.

Nom de l'autorité défilante en tête

Pharmacien-colonel Stéphane GALY.

Effectif défilant

44 officiers sapeurs-pompiers, la garde au drapeau et le chef de détachement.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Présentation globale de l'unité

Le service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13) est un établissement public administré par un conseil d'administration présidé par monsieur Richard MALLIÉ, conseiller départemental et maire de Bouc-Bel-Air. Le SDIS 13 intègre un Corps départemental composé des 7 000 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Celui-ci est dirigé par le colonel hors classe Jean-Luc BECCARI qui assure les fonctions de chef de Corps et de directeur départemental. L'état-major du SDIS 13 est situé à Marseille dans le 15^e arrondissement et intègre le centre de traitement de l'alerte ainsi que le centre opérationnel d'incendie et de secours (CTA/CODIS). 60 centres de secours implantés sur l'ensemble du département maillent le territoire. Un centre de formation situé à Velaux permet d'entretenir et d'améliorer les compétences des agents. Ce centre accueille une aire spécifique, unique dans le monde de la sécurité civile, dédiée aux entraînements à la lutte contre les feux de forêts. Pour l'année 2023, les sapeurs-pompiers du SDIS 13 ont réalisé plus de 140 000 interventions. La devise du Corps départemental comme pour les autres sapeurs-pompiers de France, est «courage et dévouement».

Historique de l'unité

Dès 1980, suite à de nombreux feux de forêt survenus à la fin des années 70, les autorités créaient une direction départementale chargée de mutualiser les moyens des sapeurs-pompiers dans les Bouches-du-Rhône. Le Corps départemental des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône fut érigé en établissement public en avril 2000 en agrégeant les grands corps communaux suite à la loi de départementalisation de 1996.



Missions de l'unité

Les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône assurent des missions de secours et d'urgence sur le territoire du département. Soit un départ en intervention toutes les 6 secondes. Les 7 500 Pompiers13 exercent également ces missions au profit d'autres départements ou pays, sur des opérations qui recouvrent l'ensemble des risques de sécurité civile. Même si la plupart des missions relèvent du secours à la personne, les Pompiers13 ont une expertise internationalement reconnue dans le domaine de la lutte contre les feux de forêt.

Effectif défilant

44 pompiers du département, la garde au drapeau et le chef de détachement.





DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE MARSEILLE

Présentation globale de l'unité

Placée sous l'autorité du garde des Sceaux depuis 1911, la direction de l'administration pénitentiaire est l'une des cinq directions du ministère de la Justice. Elle se compose d'une administration centrale, de services déconcentrés et d'un établissement public administratif (l'école nationale d'administration pénitentiaire - ÉNAP). La direction interrégionale anime, contrôle et coordonne l'activité des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires placés sous son autorité.

La DISP de Marseille couvre la région administrative de Provence Alpes Côte-d'Azur et la collectivité de

Corse, touche 4 ressorts de cour d'appel (Aix, Bastia, Grenoble, Nîmes) et comprend 16 établissements et 6 S.P.I.P. Agents de coursives, de parloirs, des formateurs ou encore des moniteurs de sport, si la diversité des métiers est riche, tous les agents de l'administration pénitentiaire partagent des valeurs communes : le sens du service public, le respect des droits humains, la rigueur et la capacité à travailler en équipe. Chaque jour, ils font face à des situations complexes et mettent en œuvre leur savoir-faire pour garantir la sécurité des personnes détenues et du personnel, favoriser leur réinsertion sociale et lutter contre la récidive.



Nom de l'autorité défilante en tête

Madame Chantal FOURNIER

Effectif défilant

Le bloc défilant est constitué d'un directeur des services pénitentiaires, d'une garde au drapeau d'officiers, d'un chef des services pénitentiaires suivi de 18 agents représentant la variété des métiers de l'administration pénitentiaire.



DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES DE MARSEILLE



Présentation globale de l'unité

La direction interrégionale des douanes de PACA Corse compte 1106 femmes et hommes dont 48% en opérations commerciales et 52% en surveillance. Elle recouvre 2 régions administratives (PACA et Corse) et 8 départements, au travers de 4 directions régionales (Marseille, Provence, Nice, Corse). Située au siège de la préfecture de région Provence Alpes Côte-d'Azur, elle assure la représentation institutionnelle de l'ensemble des services douaniers en particulier auprès du préfet de police, du parquet de Marseille (JIRS) et ponctuellement, du préfet de Région.

Nom de l'autorité défilante en tête

Inspecteur Régional des douanes de 2^e classe
Denis TERRIBILE.

Effectif défilant

37





POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE



Historique de l'Unité

Créée en 1974, la Police Municipale de Marseille a débuté avec une trentaine d'agents. Depuis lors, elle a connu une croissance significative. Aujourd'hui, avec un effectif de 540 agents, la police municipale se prépare à recruter 260 nouveaux agents d'ici la fin 2026, pour atteindre un total de 800 agents, ce qui fera d'elle la plus grande force de police municipale de France.

La réorganisation actuelle se traduit par un redéploiement territorial fondé sur une logique de sectorisation, avec l'ouverture de trois bases : Nord, Centre, et Sud, chacune intégrant des postes de police de proximité. Ce maillage optimal du territoire marseillais permet une couverture efficace, de jour comme de nuit, aussi bien sur terre que sur mer.



Missions de l'Unité

La Police Municipale de Marseille joue un rôle crucial dans la sécurité, la tranquillité et le bien-être de la communauté.

Ses missions incluent :

- **Sécurisation de l'espace public et des bâtiments communaux**
- **Répression du stationnement illicite**
- **Enlèvement et restitution des véhicules en fourrière**
- **Îlotage des voies publiques et des aires piétonnes** au sein des différents secteurs et noyaux villageois
- **Sécurisation des manifestations** et régulation du trafic
- **Respect des arrêtés du Maire** et contrôle de salubrité

La sectorisation de la Police Municipale de Marseille repose sur une approche stratégique pour répondre aux spécificités de chaque quartier, en tenant compte de la diversité et des dynamiques propres à chaque secteur. Cette philosophie vise à :

- **Offrir une réponse adaptée aux spécificités territoriales** permettant de répondre de manière précise et efficace à ces besoins spécifiques.
- **Renforcer la proximité avec les citoyens** et instaurer une confiance durable entre la police et la population.
- **Optimiser l'utilisation des ressources** via le déploiement des forces de police de manière stratégique en fonction des besoins identifiés de chaque quartier.
- **Accroître la réactivité et la présence visible** en garantissant une meilleure protection des citoyens et une présence dissuasive sur le terrain.



POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE



Unités de la Police Municipale

Unités sectorisées

La Police Municipale de Marseille dispose de diverses brigades sectorisées telles que la brigade tranquillité publique, les brigades VTT et scooter.

Unités Centralisées

Les unités sectorisées sont appuyées par la brigade de nuit et la brigade motorisée qui opèrent sur l'ensemble de la Ville.

La Police Municipale est également composée d'unités de soutien opérationnel, du Centre de supervision Urbain/ Pc Radio, d'unités de Prévention.

Unités Spécialisées

Ces unités spécialisées opèrent entre mer et terre pour répondre aux besoins spécifiques de la ville :

- **BRIGADE ÉQUESTRE** : Créée en réponse aux attentes de la population, cette brigade est opérationnelle toute l'année et assure une surveillance axée sur le littoral, les parcs et jardins, et les massifs communaux. Le cheval, moyen de médiation naturelle, facilite le dialogue avec les citoyens et permet une prévention efficace grâce à une meilleure visibilité. Avec un effectif de 8 agents travaillant par patrouilles de deux, ses missions incluent la surveillance en période estivale, la vérification des arrêtés préfectoraux, la recherche de personnes égarées, et l'appui lors de rassemblements et manifestations.



- **BRIGADE CANINE** : Rattachée à la brigade de nuit, cette unité renforce la sécurité nocturne de Marseille. Composée de 4 équipes cynophiles, elle est dédiée à la prévention, à la surveillance des bâtiments communaux, et à la sécurisation de la voie publique ainsi que des manifestations sportives, récréatives ou culturelles. Ces équipes garantissent la tranquillité nocturne.
- **BRIGADE MARITIME** : Chargée de la surveillance et de la sécurisation des zones portuaires et littorales, cette brigade veille à la sécurité en mer et aux abords des plages, intervenant également pour les infractions environnementales et la protection de la faune marine.

En matière environnementale, la police municipale lutte activement contre les dépôts sauvages grâce à une brigade spécialisée créée en décembre 2021. L'objectif principal de ces unités est de faire de Marseille une ville plus juste, plus sûre et plus proche de ses citoyens.

Nom de l'autorité défilante en tête

Le Responsable de la base Centre.

Effectif défilant

Une garde composée de 25 agents de toutes les brigades de la Police Municipale, un chef de corps et un porte-drapeau.



LES PIONNIERS DU 4^e RÉGIMENT ÉTRANGER



Présentation globale de l'unité

Non-embrigadé dans l'armée de terre, le 4^e Régiment étranger (4^e RE) est subordonné au Commandement de la Légion étrangère (COMLE). Il est implanté à Castelnaudary dans le département de l'Aude depuis 1976. Son effectif est de 600 permanents qui assurent la formation annuelle des 5 000 stagiaires. Les pionniers de la Légion étrangère forment une unité de traditions. Ils portent la barbe, un tablier de buffle et une hache sur l'épaule. Seules certaines unités de la Légion étrangère ont conservé cette tradition de l'époque napoléonienne dans l'armée française. Les défilés sont ouverts par cette section afin de maintenir cette tradition de sapeurs «ouvrant la route, toujours devant, à la peine comme à l'honneur». C'est aussi une manière d'honorer les sous-officiers puisque c'est l'un d'eux qui défile en tête de tous les éléments de la Légion étrangère.

Historique de l'unité

Régiment du Maroc, le 4^e Régiment étranger est créé en 1920 à Marrakech. En 1941, il inscrit sur son drapeau un de ses plus hauts faits d'armes «le Djebel Zaghouan» et reçoit la croix de guerre 39-45 avec palme. En 1957, le régiment tourne une page de son histoire en quittant le Maroc après 51 ans de présence et rejoint l'Algérie. En 1976, le régiment d'instruction de la Légion

s'installe à Castelnaudary et reçoit le drapeau du 4^e RE le 1^{er} septembre 1977. Depuis 40 ans, solidement implanté dans sa garnison de Castelnaudary, capitale du Lauragais, le régiment à l'image de ses anciens, perpétue la tradition en assurant avec compétence et humilité la formation de tous les cadres et spécialistes de la Légion étrangère. Fournissant toujours des renforts aux régiments opérationnels, le 4^e Régiment étranger est sur tous les théâtres d'opération où la Légion se bat.

Missions de l'unité

Les missions du 4^e RE sont les suivantes : former des étrangers au service de la France pour répondre aux besoins opérationnels et de fonctionnement de la Légion étrangère, instruire et éduquer le légionnaire en s'appuyant sur ses trois compagnies d'engagés volontaires, spécialiser les plus anciens avec la compagnie d'instruction des spécialistes et doter la légion d'un encadrement de qualité avec la compagnie d'instruction des cadres.

Nom de l'autorité défilante en tête

Adjudant-chef Frédéric GRIOCHE.

Effectif défilant

9 sapeurs du 4^e RE.



1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER



Présentation globale de l'unité

Le 1^{er} Régiment étranger (1^{er} RE), doyen de la Légion étrangère, constitue avec l'état-major du commandement de la Légion étrangère (COMLE) ce que l'on appelle la « maison mère ». Cette expression, héritée de l'époque où le régiment était à Sidi Bel Abbès, tient au rôle important que joue le régiment dans la conservation des traditions. Le quartier Vienot à Aubagne abrite le monument aux morts et le musée de la Légion étrangère. Le 1^{er} RE est une véritable plaque tournante pour l'ensemble de l'Institution. Le légionnaire commence sa carrière à Aubagne, y repasse à sa sortie d'instruction et s'y rend à chaque nouvelle affectation. Le 1^{er} RE a une vocation essentiellement administrative et contribue au bon fonctionnement du COMLE. Le 1^{er} RE gère tout le personnel passager et isolé issu des unités de la Légion. Il dispose de moyens spécifiques d'hébergement et de loisirs permettant aux légionnaires et à leurs familles en situation difficile d'être pris en charge. Enfin, le 1^{er} RE organise des grands événements tels que Camerone ou la journée des blessés, avec des cérémonies rehaussées par la présence de la Musique de la Légion Etrangère (MLE) et des pionniers.

Historique de l'unité

Héritier d'un passé glorieux, le 1^{er} RE est créé en 1841 à Sidi Bel Abbès. Il a participé à la plupart des combats dans lesquels la Légion s'est distinguée et a payé un lourd tribut au cours des différents conflits. Devenu régiment d'appui au commandement en 1946, il est finalement rapatrié le 26 octobre 1962 en France et s'implante à Aubagne. De par ses traditions et le patrimoine dont il est dépositaire, le 1^{er} RE est aujourd'hui un point de repère essentiel pour tous les légionnaires.



Missions de l'unité

Le régiment, par son appui, apporte réactivité et liberté d'action à l'état-major du COMLE. Au service de tout le personnel de la « maison mère », il est également le fédérateur du soutien commun et l'interlocuteur privilégié de la Base de défense de Marseille-Aubagne. En outre, il est le gestionnaire du personnel armant les divisions de l'état-major. Le 1^{er} RE prend à son compte le commandement et la gestion administrative non seulement des blessés de la Légion étrangère au travers de la Commission de pilotage de la solidarité de la Légion étrangère (CPSLE), mais aussi de tout le personnel passager et isolé issu des unités Légion.



Nom de l'autorité défilante en tête

Capitaine Stéphane LALIAT, commandant d'unité.

Effectif défilant

La compagnie de commandement et de service régimentaire.

DÉFILÉ MOTORISÉ



GARDE RÉPUBLICAINE

Présentation globale de l'unité

Le détachement équestre de la garde républicaine est composé de quatre militaires sur les six que compte le détachement du groupe de cavalerie de Marseille. Ces cavaliers émérites assurent la sécurité des personnes et des biens sur tout type de relief, des marais de Camargue, aux flancs de la Sainte Victoire.

Nom de l'autorité défilante en tête

Major Karine BOUCHARD, cheffe du détachement de cavalerie de Marseille.

Effectif défilant

4 cavaliers.





GENDARMERIE NATIONALE – RÉGION PACA – GROUPEMENT DE GENDARMERIE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Présentation globale de l'unité

Gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière des Bouches-du-Rhône issus de différentes Brigades motorisées.

Nom de l'autorité défilante en tête

Adjudant Stéphane AGNELLI du peloton motorisé d'Aubagne.

Effectif défilant

7 motocyclistes.



1^{er} RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE

Présentation globale de l'unité

Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie (1^{er} REC) est un régiment de Légion étrangère au sein de la 6^e Brigade légère blindée. Commandé par le colonel Bertrand DIAS, le «Royal étranger» est implanté au camp de Carpiagne, à Carnoux-en-Provence (Bouches-du-Rhône) depuis 2014. Le régiment «À nul autre pareil» (NEC PLURIBUS IMPAR) est la seule unité de cavalerie au sein de la Légion étrangère. Déployé massivement en 2024, (Congo, Côte d'Ivoire, Irak et Estonie) le 1^{er} REC est le premier régiment de la cavalerie légère blindée à être projeté avec le Jaguar en Estonie.

Historique de l'unité

Le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie (1^{er} REC) a été créé en 1921 à Sousse, Tunisie. Depuis son baptême du feu en 1925, au Levant, le «Royal étranger» n'a cessé de faire évoluer ses modes d'action au gré de ses équipements. Il est engagé lors de la Seconde Guerre mondiale, en Indochine, en Algérie, lors de la guerre du Golfe puis dans toutes les opérations extérieures depuis 1990. Il a récemment été déployé au Sahel et au Liban. Equipé depuis les années 1980 de chars AMX 10-RC, il est le premier régiment à se doter des nouveaux Engins blindés de reconnaissance et de combat (EBRC) Jaguar.

Missions de l'unité

La finalité du 1^{er} REC est l'engagement opérationnel sur les théâtres d'opérations extérieures dans ses spécialités blindée et reconnaissance-intervention. Le 1^{er} REC effectue des missions de reconnaissance en menant des actions de renseignement et de combat. Il intervient aussi sur le territoire national dans des missions de protection de la population. Ses engagements les plus récents sont l'opération DAMAN au Liban en 2022 avec la projection de son état-major et d'un escadron de reconnaissance et d'intervention, et l'opération BARKHANE en 2020.

Nom de l'autorité défilante en tête

Lieutenant Guillaume DE L'ESTOILE, chef de peloton JAGUAR.

Effectif défilant

2 JAGUAR.





25^e RÉGIMENT DU GÉNIE DE L'AIR

Présentation globale de l'unité

Le 25^e Régiment du Génie de l'Air (25^e RGA) est un organisme de l'armée de Terre placé sous commandement de l'armée de l'air et de l'espace. Il est commandé depuis juillet 2023 par le colonel Yves-Marie JACQUOT. Transféré à Istres en septembre 1996, il possède également deux autres unités localisées, à Mont-de-Marsan et une autre à Avord, près de Bourges. Regroupé autour de sa devise « Par la Terre pour les Airs », elle résume la singularité du génie aéronautique en tant qu'unité de terriens au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace. Fort de ses 800 sapeurs, sa mission principale est d'appuyer le déploiement des capacités aériennes en opération. Également, centre national délégué de l'École du génie d'Angers, le 25^e RGA forme ses chefs de groupe travaux, ses conducteurs d'engins de travaux publics, ses topographes, ses spécialistes dépollution et l'ensemble de ses sapeurs indispensables pour l'accomplissement de ses missions d'infrastructure aéronautique horizontale. En auto relève sur tous les théâtres d'opérations extérieures, le régiment est également engagé sur de nombreux chantiers en métropole comme dans les DROM-COM. Depuis l'été 2023, le régiment participe à la montée en puissance de la base aérienne 115 d'Orange pour l'accueil des avions Rafale sur son site.

Historique de l'unité

Digne représentant de la 1^{ère} compagnie d'aérosiers créée le 2 avril 1794 sous les ordres du capitaine Jean-Marie-Joseph COUTELLE, le 25^e bataillon du génie de l'air est créé le 1^{er} octobre 1952 et prend ses quartiers

au camp des Sablons à Compiègne. Prenant l'appellation de régiment du génie de l'air le 1^{er} janvier 1972, le drapeau de la 52^e demi-brigade d'aérostation lui est confié le 10 juin 1981. Installé depuis le 1^{er} septembre 1996 à Istres, le contrat opérationnel du 25^e RGA consiste à appuyer le déploiement des capacités aériennes en opération.

Missions de l'unité

Pour remplir ses missions, le régiment met en œuvre quatre grandes capacités : l'appui au commandement (dans le domaine de l'expertise des chaussées aéronautiques), la dépollution de zones aéroportuaires, le rétablissement et le maintien en condition de plateformes aéroportuaires et l'appui au déploiement d'une force interarmées française ou alliée.

Nom de l'autorité défilante en tête

Sergent Romain SOUALAH, chef de groupe engins travaux publics.

Effectif défilant

Deux véhicules de l'avant blindé (VAB), suivi par deux porte-engins, transportant pour l'un un D6 (bulldozer) et pour l'autre une niveleuse.





4^e RÉGIMENT DU MATÉRIEL



Présentation globale de l'unité

Le 4^e Régiment du Matériel (4^e RMAT) est l'un des six régiments de la brigade de maintenance. Il est implanté sur sept emprises militaires de l'arc méditerranéen (Nîmes Saint-Césaire, Nîmes Camp des Garrigues, Miramas, Carpiagne, Draguignan Curtet, Draguignan Bonaparte et Canjuers). Formation spécialisée dans la maintenance et la logistique, le 4^e RMAT est chargé du maintien en condition opérationnelle du matériel terrestre au sein de sa zone de responsabilité : auto, engins blindés, transmissions, armement, nucléaire biologique chimique et assimilés, détection électromagnétique, optique, optronique, nautique et plongée. Il assure ses missions aussi bien au quartier que sur les camps d'entraînement

et en opérations extérieures. Le 4^e RMAT a participé en 2023 à l'exercice BIA 23. Il célébrera ses 10 ans de jumelage avec la ville de Nîmes le 12 octobre 2024.

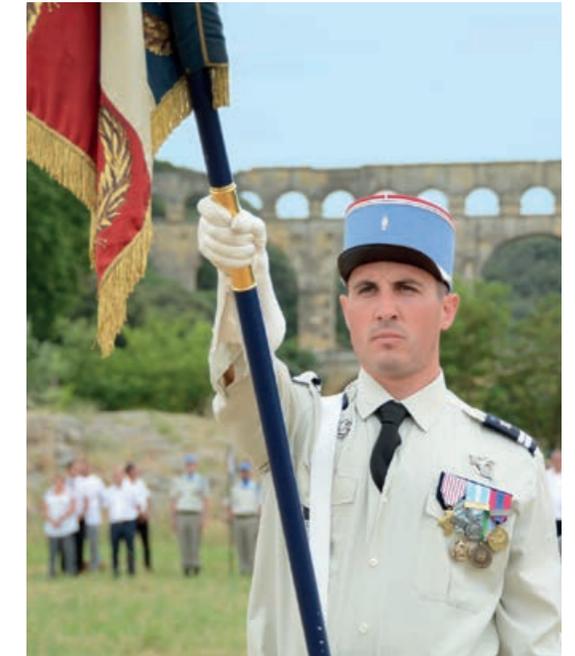
Historique de l'unité

Le 4^e régiment du Matériel est créé le 1^{er} juillet 1985 à Fontainebleau. En 1991, il intègre la brigade logistique (BL) de la Force d'Action Rapide (FAR) et entame sa professionnalisation. En 1998, la disparition de la FAR entraîne sa subordination à la 2^e brigade logistique (BL). Transféré depuis son berceau de Fontainebleau vers le Sud de la France, le 4^e RMAT est rétabli à Nîmes le 1^{er} juillet 1999. En 2015, le modèle d'armée de Terre « au contact » est validé et dans ce cadre, en 2016, le 4^e RMAT

quitte le service de la maintenance industrielle terrestre (SMITer) pour rejoindre le commandement de la maintenance des forces terrestres (COMMF). En 2017, la 5^e base de soutien du Matériel (BSMAT) fusionne avec le 4^e RMAT qui compte désormais neuf compagnies dont une compagnie de réserve. Le 4^e RMAT est composé pour 2 tiers de personnel militaire et pour 1 tiers de personnel civil (600 et 300 personnes). En 2023, il poursuit sa transformation organisationnelle en modifiant sa 5^e compagnie multi-technique (5^e CMT) en compagnie de maintenance électronique et armement (5^e CMEA) afin de répondre de façon toujours plus efficace aux exigences d'un soutien moderne lié aux équipements de la gamme SCORPION. Le 4^e RMAT est l'héritier et le dépositaire des traditions de l'ensemble des anciennes formations du Matériel du sud-est (ETAMAT de Nîmes, 6^e BM DLB, 6^e RCS, ETAMAT de Miramas, ERM de Marseille, ERM de Toulon).

Missions de l'unité

Le 4^e RMAT assure dans sa zone de responsabilité (ZR4) le soutien maintenance de 21 formations du Sud-Est de l'armée de Terre dont 6 régiments de la 6^e brigade légère blindée, brigade à laquelle il est adossé. Il soutient 3700 équipements majeurs. Le 4^e RMAT assure également les missions d'opérateur logistique (réception, stockage et distribution de rechanges et matériels complets) pour l'ensemble des unités interarmées du pourtour méditerranéen. Il assure, par ailleurs, les missions singulières de soutien du parc d'entraînement Provence, d'entrée en patrimoine et de gestion du pôle de retour opérations extérieures outre-mer sur le hub logistique de Miramas.



Nom de l'autorité défilante en tête

Capitaine Guillaume DENIEULLE.

Effectif défilant

3 VT4 appelés également Véhicule Léger Tactique Polyvalent, ils sont suivis de 2 PPLD pour Porteur Polyvalent Lourd de Dépannage armés de mitrailleuses de 7.62 mm en superstructure, suivis à leur tour d'un TRM 10000 CLD (camion Lourd de Dépannage) et 2 PPLOG (Porteur Polyvalent Logistique).



POLICE NATIONALE - COMPAGNIE MOTOCYCLISTE ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE

Présentation globale de l'unité

La Compagnie Motocycliste et de Sécurité Routière Départementale est une unité de la Direction Inter-départementale de la Police Nationale. Sa mission première est d'assurer la sécurité publique au service de tous les Marseillais, ainsi que dans les villes étatisées des Bouches-du-Rhône. Cette unité compte dans ses rangs une centaine de femmes et hommes, dont la moitié sont des motocyclistes stationnés à Marseille, Aix-en-Provence et Martigues. Elle est la seule unité comprenant un groupe

d'enquêteurs judiciaires spécialisés en droit routier, du transport, et des professions réglementées. Placée sous l'autorité du Commandant Valérie GIRAUD, la Compagnie Motocycliste et de Sécurité Routière, est chargée de la préparation des grands événements en termes d'isolation des sites, gestion de la circulation et réalisation des escortes. Elle a ainsi activement participé au cours des mois passés, à la visite du Pape à Marseille, au bon déroulement de la coupe du monde de Rugby et plus récemment à l'arrivée de la flamme Olympique à Marseille.



Historique de l'unité

À l'origine Compagnie de Circulation, puis Compagnie de Sécurité Routière, cette unité a toujours été l'une des plus proches du quotidien des Marseillais. Héritière des « bâtons blancs », nom donné notamment aux Gardiens de la Paix régulant le flux de circulation sur leurs « cocotte », coiffés de leurs képis blancs, comme cela était le cas au croisement des cours Lieutaud et Julien. Tout autant descendante des « anges de la route », ces motards, portant la moustache stéréotypée et le casque « bol », qui avalaient des kilomètres de réseau routier chaque jour, elle est une structure incontournable de la police marseillaise.

Missions de l'unité

Lutte contre l'insécurité routière et la délinquance sous toutes ses formes, escortes de personnalités d'État françaises ou étrangères lors de déplacements officiels dans le département, escortes sanitaires, préparation et participation aux divers services d'ordre : manifestations sportives, revendicatives ou culturelles, etc. En période estivale patrouille de surveillance et protection des massifs forestiers (respect de la réglementation, prévention des incendies).



Nom de l'autorité défilante en tête

Major de Police Frédéric LARELLO, chef du détachement motocycliste d'Aix-en-Provence.

Effectif défilant

5 représentants des pôles marseillais, aixois et martégal de la compagnie motorisée de sécurité routière départementale.



UNITÉ MOTOCYCLISTE ZONALE DE LA DIRECTION ZONALE DES CRS SUD

Présentation globale de l'unité

Placée sous l'autorité du contrôleur général Frédéric BOURDIER et sous le commandement du Capitaine de police Olivier BREMOND basée au cantonnement de la CRS 55 sis dans le 13^e arrondissement de Marseille, l'unité est composée de 75 motocyclistes répartis sur 5 sites : Marseille, Nice, Montpellier, Avignon, Toulouse. Cette unité dont la vocation est de projeter des effectifs motocyclistes sur l'ensemble du territoire national, intervient sur des événements d'ampleur comme le G7, présidence française de l'Union Européenne (PFUE), mais aussi sur des événements sportifs d'envergure internationale comme le Tour de France, la coupe du monde de rugby. Elle est aussi sollicitée lors de voyages officiels (Pape, Chefs d'Etats) ou autres grands événements. L'unité a été engagée notamment sur des escortes lors de la venue du Pape à Marseille ainsi que lors de l'arrivée de la flamme à Marseille et du 80^e anniversaire du débarquement en Normandie.

Historique de l'unité

Ce service créé en 2001 a vu ses missions évoluer au cours des années. Désormais, les agents motocyclistes

UMZ CRS interviennent essentiellement sur des missions de renfort de sécurité routière au profit des directions départementales de sécurité publique des 21 départements composant la zone de défense Sud.

Missions de l'unité

Si le cœur de métier des motocyclistes de la police nationale reste la lutte contre l'insécurité routière, les effectifs de cette unité ont la particularité d'être projetables sur l'ensemble du territoire. Ces spécialistes sont également actionnés sur toutes sortes d'escortes (voyages officiels de personnalités, assistance RAID ou personnels pénitentiaires lors des transferts de détenus particulièrement dangereux, escortes de convois d'armement etc.) et toutes sortes d'événements de grande envergure.

Nom de l'autorité défilante en tête

Brigadier-chef de Classe Supérieure Eric ROUDIER du détachement motocycliste CRS de Marseille.

Effectif défilant

7 motocyclistes CRS Police Nationale.





POLICE MUNICIPALE DE MARSEILLE



Historique de l'Unité

Créée en 1974, la Police Municipale de Marseille a débuté avec une trentaine d'agents. Depuis lors, elle a connu une croissance significative. Aujourd'hui, avec un effectif de 540 agents, la police municipale se prépare à recruter 260 nouveaux agents d'ici la fin 2026, pour atteindre un total de 800 agents, ce qui fera d'elle la plus grande force de police municipale de France.

La réorganisation actuelle se traduit par un redéploiement territorial fondé sur une logique de sectorisation, avec l'ouverture de trois bases : Nord, Centre, et Sud, chacune intégrant des postes de police de proximité. Ce maillage optimal du territoire marseillais permet une couverture efficace, de jour comme de nuit, aussi bien sur terre que sur mer.

Missions de l'Unité

La Police Municipale de Marseille joue un rôle crucial dans la sécurité, la tranquillité et le bien-être de la communauté.

Ses missions incluent :

- **Sécurisation de l'espace public et des bâtiments communaux**
- **Répression du stationnement illicite**
- **Enlèvement et restitution des véhicules en fourrière**
- **Îlotage des voies publiques et des aires piétonnes** au sein des différents secteurs et noyaux villageois
- **Sécurisation des manifestations** et régulation du trafic
- **Respect des arrêtés du Maire** et contrôle de salubrité

La sectorisation de la Police Municipale de Marseille

repose sur une approche stratégique pour répondre aux spécificités de chaque quartier, en tenant compte de la diversité et des dynamiques propres à chaque secteur. Cette philosophie vise à :

- **Offrir une réponse adaptée aux spécificités territoriales** permettant de répondre de manière précise et efficace à ces besoins spécifiques.
- **Renforcer la proximité avec les citoyens** et instaurer une confiance durable entre la police et la population.
- **Optimiser l'utilisation des ressources** via le déploiement des forces de police de manière stratégique en fonction des besoins identifiés de chaque quartier.
- **Accroître la réactivité et la présence visible** en garantissant une meilleure protection des citoyens et une présence dissuasive sur le terrain.

Unités de la Police Municipale

Unités sectorisées

La Police Municipale de Marseille dispose de diverses brigades sectorisées telles que la brigade tranquillité publique, les brigades VTT et scooter.

Unités Centralisées

Les unités sectorisées sont appuyées par la brigade de nuit et la brigade motorisée qui opèrent sur l'ensemble de la Ville.

La Police Municipale est également composée d'unités de soutien opérationnel, du Centre de supervision Urbain/ Pc Radio, d'unités de Prévention.

Unités Spécialisées

Ces unités spécialisées opèrent entre mer et terre pour répondre aux besoins spécifiques de la ville :

- **BRIGADE ÉQUESTRE** : Créée en réponse aux attentes de la population, cette brigade est opérationnelle toute l'année et assure une surveillance axée sur le littoral, les parcs et jardins, et les massifs communaux. Le cheval, moyen de médiation naturelle, facilite le



dialogue avec les citoyens et permet une prévention efficace grâce à une meilleure visibilité. Avec un effectif de 8 agents travaillant par patrouilles de deux, ses missions incluent la surveillance en période estivale, la vérification des arrêtés préfectoraux, la recherche de personnes égarées, et l'appui lors de rassemblements et manifestations.

- **BRIGADE CANINE** : Rattachée à la brigade de nuit, cette unité renforce la sécurité nocturne de Marseille. Composée de 4 équipes cynophiles, elle est dédiée à la prévention, à la surveillance des bâtiments communaux, et à la sécurisation de la voie publique ainsi que des manifestations sportives, récréatives ou culturelles. Ces équipes garantissent la tranquillité nocturne.
- **BRIGADE MARITIME** : Chargée de la surveillance et de la sécurisation des zones portuaires et littorales, cette brigade veille à la sécurité en mer et aux abords des plages, intervenant également pour les infractions environnementales et la protection de la faune marine.

En matière environnementale, la police municipale lutte activement contre les dépôts sauvages grâce à une brigade spécialisée créée en décembre 2021. L'objectif principal de ces unités est de faire de Marseille une ville plus juste, plus sûre et plus proche de ses citoyens.

Nom de l'autorité défilante en tête

Le Chef de la division motorisée.

Effectif défilant

6 membres de la brigade motorisée et 1 chef de corps.



DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTAIRES DE MARSEILLE

Présentation globale de l'unité

Se référer à la présentation du défilé à pied en page 48



Effectif défilant

Véhicule 1 : VÉHICULE ERIS 13

Véhicule dédié aux transports de personnes détenues dans le cadre des missions urgentes encadrées par l'Équipe régionale d'intervention et de sécurité.

Véhicule 2 : VÉHICULE PREJ

(Renault MASTER / VTD cellulaire sérigraphié 4 places détenus). Véhicule dédié aux missions de transport des détenus en groupe.



Véhicule 3 : VÉHICULE PREJ

(SKODA KODIAQ / VTDL cellulaire banalisé). Véhicule dédié aux transports individuels de détenus.

Véhicule 4 : VÉHICULE PREJ

(Renault MASTER / VTD cellulaire sérigraphié 4 places détenus). Véhicule dédié aux transports individuels de détenus.

Véhicule 5 : VÉHICULE ERIS 13

Véhicule dédié aux transports de personnes détenues dans le cadre des missions urgentes encadrées par l'Équipe régionale d'intervention et de sécurité.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS MOTORISÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Présentation globale de l'unité

Se référer à la présentation du défilé à pied en page 46

Historique de l'unité

Se référer à la présentation du défilé à pied en page 46

Missions de l'unité

Se référer à la présentation du défilé à pied en page 47

Nom de l'autorité défilante en tête

Chef du détachement motorisé, le lieutenant-colonel Marian VARYN occupe les fonctions opérationnelles de chef de site. Il est aussi le référent zonal pour les systèmes d'information et de communication pour la zone de défense et de sécurité Sud.



Effectif défilant

Véhicule 1 : COMMAND CAR

Véhicule dédié aux activités honorifiques et de représentation.

Véhicule 2 : CAMION-CITERNE FEUX DE FORÊT MOYEN (CCFM)

Véhicule tout terrain dédié à la lutte contre les feux de forêt ainsi qu'aux opérations diverses.

Véhicule 3 : CAMION-CITERNE FEUX DE FORÊT SUPER 6000 LITRES (CCFS6)

Véhicule tout terrain dédié à la lutte contre les feux de forêt avec une cuve de 6 000 litres pouvant être projetés par un canon.

Véhicule 4 : CAMION-CITERNE FEUX DE FORÊT SUPER 13000 LITRES (CCFS13)

Véhicule tout terrain dédié à la lutte contre les feux de forêt avec une cuve de 13 000 litres pouvant être projetés par un canon afin de réaliser des attaques massives.

Véhicule 5 : FOURGON POMPE TONNE (FPT)

Véhicule dédié aux interventions concernant les incendies urbains, péri-urbain, intervenant aussi lors d'évènement de grandes ampleurs.

Véhicule 6 : FOURGON POMPE TONNE LÉGER (FPTL)

Véhicule dédié aux interventions concernant les incendies urbains.

Véhicule 7 : ECHELLE PIVOTANTE SÉQUENTIELLE (EPS) 18 m

Véhicule dédié au sauvetage des personnes lors d'opérations dans les immeubles collectifs. Permet également, lors des incendies, de réaliser des attaques en hauteur.

Véhicule 8 : VÉHICULE LÉGER CHEF DE COLONNE (VLCC)

Véhicule dédié au commandement en opération du niveau chef de colonne.

Véhicule 9 : VÉHICULE LÉGER MÉDICALISÉ (VLM)

Véhicule composé d'un médecin urgentiste dédié à l'assistance aux personnes concernées par des interventions d'urgence.

Véhicule 10 : VÉHICULE DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES (VSAV)

Véhicule dédié à l'assistance aux personnes sur la voie publique, à domicile et lors d'interventions de grandes ampleurs. Véhicule réalisant près de 80% des interventions.

BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE (BMPM)

Présentation globale de l'unité

Plus grande unité de la Marine nationale, le bataillon de marins-pompiers de Marseille est composé de plus de 2500 militaires et 150 civils qui sont commandés par le vice-amiral Lionel MATHIEU. Cette unité militaire a la particularité d'être notamment placée pour emploi sous l'autorité du Maire de Marseille. Depuis 1939, les marins-pompiers de Marseille assurent la protection des Marseillaises et des Marseillais, viennent en renfort des sapeurs-pompiers partout en France et régulièrement à l'étranger. Cette année 2024 est particulière pour le Bataillon, elle marque les 85 ans de la création de l'unité, l'accueil de la flamme olympique et d'épreuves olympiques dans la Ville de Marseille. Le BMPM porte, cette année, le dispositif «secours-santé», propre aux grands événements en garantissant une réponse opérationnelle couvrant l'ensemble des risques et des menaces. Les marins-pompiers s'y sont préparés depuis des mois via des exercices grandeur nature toujours au plus proches de la réalité.



Création de l'unité

Le 28 octobre 1938, un feu important se déclare dans le magasin des Nouvelles Galeries situé sur la Canebière, la virulence de l'incendie conduit à l'envoi de renforts venus de la compagnie des marins-pompiers de Toulon. Au total 73 victimes sont à déplorer, cette tragédie a donné naissance au décret-loi du 29 juillet 1939 qui porte la création du BMPM.

Missions de l'unité

Composé de 17 centres d'incendie et de secours intramuros, le BMPM est chargé de la prévention et de

la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire de la Ville de Marseille. L'unité intervient également sur 4 sites à l'extérieur de la ville, dont l'aéroport Marseille-Provence, la société Airbus Helicopters ainsi que les bassins du grand port maritime de Marseille. En 2023, 122000 interventions ont été réalisées soit environ 335 par jour ; plus de 80% d'entre elles sont des missions de secours à personnes, le reste étant réparti entre les missions de lutte contre les incendies et les interventions diverses. À ces missions s'ajoutent les actions relatives à la prévention des risques incendie et de panique.



BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE (BMPM)

Effectif défilant

Véhicule 1 : COMMAND CAR

Véhicule dédié aux activités honorifiques et de représentation.

Véhicule 2 : VÉHICULE DE RECONNAISSANCE CHEF DE COLONNE (VRCC)

Véhicule dédié au commandement en opération du niveau chef de colonne.

Véhicule 3 : VÉHICULE DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES (VSAV)

Véhicule dédié à l'assistance aux personnes sur la voie publique, à domicile et lors d'interventions de grandes ampleurs. C'est le véhicule qui fait le plus d'interventions.

Véhicule 4 : FOURGON D'INTERVENTION (FI)

Véhicule dédié aux interventions concernant les incendies urbains, péri-urbains, intervenant aussi lors d'événements de grande ampleur et renforçant l'action des VSAV.

Véhicule 5 : CAMION MOUSSE GRANDE PUISSANCE (CMOGP)

Véhicule dédié aux interventions concernant les produits chimiques et les feux d'hydrocarbures.

Véhicule 6 : CAMION-CITERNE FEU DE FORÊT (CCF)

Véhicule dédié à la lutte contre les incendies dans les massifs forestiers lors de la période estivale, et portant

assistance aux populations lors des inondations par ses caractéristiques tout-terrain.

Véhicule 7 : VÉHICULE DE RECONNAISSANCE D'UNITÉ DE SAUVETAGE, D'APPUI ET DE RECHERCHE (VR USAR)

Véhicule dédié au commandement spécialisé pour la recherche de victimes ensevelies lors de tremblement de terre, d'effondrement d'immeuble.

Véhicule 8 : CAMION PORTE BERCE ET SA BERCE D'UNITÉ DE SAUVETAGE, D'APPUI ET DE RECHERCHE (CPB + BERCE USAR)

Véhicule dédié à la mise en œuvre des matériels spécialisés pour la recherche de victimes ensevelies lors de tremblement de terre, d'effondrement d'immeuble.

Véhicule 9 : CAMION DÉTECTION IDENTIFICATION PRÉLÈVEMENT (CDIP)

Véhicule dédié aux interventions nécessitant des prélèvements et identification de substances biologiques et chimiques.

Véhicule 10 : VÉHICULE D'INTERVENTIONS CYNO TECHNIQUES (VICT)

Véhicule dédié au déploiement des chiens dédiés à la recherche des personnes ou victimes ensevelies lors de tremblement de terre, d'effondrement d'immeuble.



SAUTS PARACHUTISTES



11^e BRIGADE PARACHUTISTE

Historique de l'unité

Héritières des unités aéroportées du second conflit mondial, puis des bataillons parachutistes qui se sont illustrés en Indochine, les 10^e et 25^e divisions parachutistes ont été créées en 1956. Ces divisions sont dissoutes en 1961 pour donner successivement naissance à la division légère d'intervention, à la division d'intervention en 1963, à la 11^e division parachutiste en 1971 puis, enfin, à la 11^e brigade parachutiste (11^e BP) en 1999.

Missions de l'unité

Sa vocation prioritaire est la projection d'unités dans l'urgence afin de fournir une première réponse à une situation de crise. À ce titre, la 11^e BP assure une alerte spécifique permanente : la *Quick reaction force* des troupes aéroportées (QRF TAP). La QRF TAP est le seul élément d'urgence permanent des armées françaises. Cette alerte permet l'engagement en moins de 48h d'un groupement aéroporté d'urgence de 800 hommes. Elle constitue ainsi le harpon de l'échelon national d'urgence de 5000 hommes. Elle lui permet en particulier de s'affranchir des délais d'un déploiement terrestre. Depuis 2015, ce dispositif a été engagé 8 fois. Parmi les missions de la 11^e BP figure également l'intervention en masse des soldats par la 3^e dimension : par saut si nécessaire, par aérotransport dès que possible et enfin par hélicoptère.



Nom de l'autorité sautant en premier

Adjudant-chef Grégory WAVRANT de l'état-major de la 11^e BP précèdera 3 de ses camarades appartenant aux différents régiments de la brigade.

LES VOIX INCONTOURNABLES DU 14 JUILLET À MARSEILLE

Gilbert Bourguignon, commentateur

Après 18 ans de service au sein des Troupes de Marine et du Service de Santé des Armées, l'ancien militaire Gilbert BOURGUIGNON a effectué avec succès une reconversion dans le journalisme, dans l'animation d'événements sportifs, culturels et comme maître de cérémonies.

Il est une des voix incontournables de Marseille puisque ce sera son 24^e défilé du 14 Juillet comme maître de cérémonie. A son actif il est également présent sur les grands événements comme la coupe du monde de rugby, le Grand Prix de Formule 1 au circuit Paul Ricard ou la foire internationale de Marseille depuis 20 ans.

Engagé comme réserviste citoyen il couvre également les festivités de Camerone à la Légion étrangère à Aubagne depuis 15 ans.



Barbara Bourdarel, cantatrice

Artiste lyrique, Barbara Bourdarel est une soprano qui en 2018 a obtenu le «Premier Grand Prix de la Ville de Marseille».

Elle est également lauréate de plusieurs concours internationaux de chants. Barbara se produit en public dans des productions, lors de récitals, dans l'événementiel ou à l'occasion de concerts et créations lyriques.

Elle est co-directrice du festival «Festiv'Opéra» de Sausset-les-Pins. Titulaire du Diplôme d'État de professeur de Chant, elle enseigne actuellement au conservatoire de Cavaillon.

Par ailleurs, elle fait partie de la grande famille de la Réserve Citoyenne auprès du gouverneur militaire de Marseille. Elle est aussi très impliquée dans de multiples actions caritatives.

© Ville de Marseille, Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, ministère des Armées, ministère de l'Intérieur et ministère de la Justice.

Toute reproduction intégrale ou partielle et toute utilisation frauduleuse du contenu photographique de ce livret,
sans autorisation expresse des Armées est formellement interdite.



Ville de Marseille - Imprimerie municipale de Marseille
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.


**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



VILLE DE
MARSEILLE

